

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 10 Juillet 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le Lundi 10 Juillet 2017 à 18h30 en séance publique sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

Tous les conseillers étaient présents à l'exception de Mesdames RECHER, TASSEL, GOURVIL, LEGALLAIS et de Messieurs PETIGNY, THIBAUT et M. LECALIER.

Le Procès-verbal de la précédente a été approuvé, à l'unanimité, sans observation.

Secrétaire de séance : Karine VERDIER

I. INFORMATIONS – COMMUNICATIONS

- Renouvellement des Feux Tricolores sur la Route Départementale 31 : Etude en cours par le Conseil Départemental.
- Taxe additionnelle aux droits de mutation: La commune va percevoir la somme de 19 645 Euros, somme légèrement supérieure à notre prévision.
- Rapport de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau : une synthèse du rapport a été présentée aux conseillers. L'Agence Régionale de Santé qualifie notre eau de très bonne qualité bactériologique et de bonne qualité chimique. Elle rappelle qu'en cas de turbidité, il est fait appel au syndicat de Saint Romain.

- Rapport de Caux Estuaire sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets : Ses principaux éléments sont présentés. Sur l'année 2016, 5078 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectés par Caux Estuaire, soit une légère baisse de 3% par rapport à 2015. 834 tonnes de déchets ont été triés par le centre de tri et 4023 tonnes de déchets verts transmis à la déchetterie.

Le cout global de ce service s'élève à 2 109 903 Euros, dont 561 296 euros supportés par la communauté de communes.

Le rapport rappelle en outre les diverses actions de communication qui ont été menées par Caux Estuaire sur ce sujet.

- Rentrée scolaire 2017/2018 :_Monsieur le Maire rappelle les demandes en cours au niveau des communes et de Caux Estuaire. Il rend compte du Conseil Départemental de l'Education Nationale auquel il a participé en Préfecture et de la demande quasi-unanime du Conseil d'Ecole réunie le 29 juin dernier. Il a été décidé le retour à la semaine de 4 jours. Lui-même et Monsieur Champion s'étaient engagés à suivre l'avis du conseil d'école.

Le conseil Municipal confirme cette demande mais est informé que la Direction Académique ne décidera peut être pas avant le 14 juillet.

Si le retour à 4 jours est accepté, les contrats de Mélissa et de Cindy, seront revus en conséquence.

- Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC). Monsieur le Maire rappelle ce mécanisme mis en place au niveau national ces dernières années et particulièrement pénalisant pour les communes comme la nôtre située sur un territoire estimé riche. Il donne connaissance des sommes payées par Sainneville selon les différentes répartitions possibles. Lui-même et le conseil se réjouissent de l'unanimité dégagée le 29 juin lors du Conseil communautaire permettant de limiter le prélèvement sur les communes « pauvres ». Il espère que le nouveau gouvernement reviendra sur ce fonds fortement injuste pour les communes situées sur un EPCI bien doté.

II. TRAVAUX EN COURS

- Voirie : après consultation et retour de 7 dossiers, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue pour les travaux de la route du Moignan. La réalisation se fera après décision de la commune d'Étainhus.
- Décanteur de la station d'assainissement : La présentation est faite par Monsieur Champion.
- Eclairage Public : Les travaux à programmer par le SDE pour 2018 seront arrêtés ultérieurement.
- Eglise-Cimetière : Contact va être repris avec Madame Caron, architecte, pour préparation de nouveaux travaux. La commission cimetière se réunit le Mercredi 19 juillet à 17 heures. Le reste des travaux à effectuer cet été par l'équipe technique a été arrêté en commission.

III. MANIFESTATIONS A VENIR

Il a été fait rappel des dates des prochaines manifestations communales.

- vide grenier : le 3 septembre
- randonnée pédestre : le 10 septembre
- sortie du village le 14 octobre
- fête du hareng le 25 novembre

IV. QUESTIONS DIVERSES

Elles ont trait notamment au colis des aînés, à certains problèmes de voisinage (bruits, chiens...), à la sécheresse et à la canicule. Après lecture de plusieurs lettres de remerciement (UFC que choisir, AGCCSR, La Fraternelle- Gonfreville l'Orcher).

Le Conseil Municipal se sépare à 20h30.